

## **Votre nouvel espace adhérent 3 juillet 2017**



**Accessible 7j/7, 24h/24,  
votre nouvel espace personnel  
gratuit et sécurisé  
vous offre plus de fonctionnalités  
pour gérer votre dossier mutuelle.**

**Comment y accéder ?**

# Comment accéder à mon nouvel espace personnel à compter du 3 juillet 2017 ?...

1 COMPTE PAR SOUSCRIPTEUR : SEUL LE SOUSCRIPTEUR  
(L'ADHÉRENT QUI A SOUSCRIT LE CONTRAT) PEUT BÉNÉFICIER D'UN COMPTE PERSONNEL



## Je crée mon compte personnel dans le nouvel espace adhérents

- . Connectez-vous au site :  
[www.harmonie-fonction-publique.fr](http://www.harmonie-fonction-publique.fr)
- . Cliquez sur « Espace adhérents »
- . Cliquez sur « Créer mon espace »
- . Renseignez le formulaire puis cliquez sur « Valider »

*Vous recevrez un e-mail de confirmation*

- . Cliquez sur le lien d'activation
- . Identifiez-vous avec votre adresse e-mail et votre mot de passe

*Vous aurez ensuite la possibilité de modifier à votre convenance vos identifiants dans votre profil*

**Profitez de votre nouvel espace adhérents !**



## Important

- . Si vous avez déjà un compte personnel dans l'espace adhérents actuel, vous devez également vous inscrire.  
En effet, vos identifiants actuels ne peuvent pas être utilisés car ils ne sont pas compatibles.  
L'espace adhérents actuel sera fermé le 1<sup>er</sup> juillet 2017.
- . Vous êtes adhérent uniquement à un contrat Prévoyance :  
Munissez-vous de votre numéro de contrat mentionné dans le courrier que vous avez reçu et saisissez-le dans la case « numéro d'adhérent ».

## Ce que je peux faire...



- . Changer mon adresse postale
- . Changer mes coordonnées de communication
- . Faire part d'un changement de situation familiale
- . Changer de RIB prestations/cotisations
- . Demander une carte mutuelle\*
- . Demander l'ajout ou la radiation d'un bénéficiaire\*
- . Demander le changement de couverture
- . M'abonner aux alertes mail pour être informé d'un remboursement\*
- . Envoyer un mail à mon centre de gestion

## Ce que je peux consulter...



- . Les informations concernant mes contrats (souscripteur, adresse du souscripteur)
- . Mes informations bancaires (RIB prestations, RIB cotisations sur mes cotisations)
- . Les informations concernant mes bénéficiaires (listes des assurés et des garanties souscrites pour chaque assuré du contrat)
- . Mes décomptes mutuelle (détail des remboursements versés sur mon compte bancaire, détail des prestations payées aux professionnels de santé) édités à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2017\*
- . Mes appels de cotisations et certificats de garantie édités à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2017
- . Le tableau des prestations concernant mon contrat\*
- . Ma carte mutuelle éditée à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2017\*
- . Accéder aux annuaires de tiers payant (dont les opticiens et audioprothésistes agréés Kalivia)\*

\* ne concerne pas les adhérents qui ont souscrit uniquement à un contrat Prévoyance

## Besoin d'un renseignement ?

**Votre centre de gestion  
Harmonie Fonction Publique  
Rue Berrier Fontaine  
BP 1410 - 83056 Toulon Cedex**

**Tél. : 09 70 82 41 16  
(adhérents métropole)**

**Tél. : 05 57 99 00 77  
(adhérents DOM TOM)**

**Mail : [info@harmonie-fp.fr](mailto:info@harmonie-fp.fr)**



Retrouvez-nous sur :

**[www.harmonie-fonction-publique.fr](http://www.harmonie-fonction-publique.fr)**